



## IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01102017 et clos le 30092018	Régime simplifié d'imposition	X
déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe PME innovantes, cocher la case ci-contre	Régime réel normal	
vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration ys par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinque C du CGI) une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	

### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SARL RESTAURANT RIVOLLIER

Adresse du siège social:

LE BOURG  
69610 AVEIZE

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

### REGIME FISCAL DES GROUPES

s entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)  
ite d'entrée dans le groupe de la société déclarante  
ur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

### B ACTIVITE

Activités exercées RESTAURATION TRADITIONNELLE

SIRET

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Plus-values	Bénéfice imposable à 15%	22 827		

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

✓ à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Bénéfice ou déficit exonéré

(indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité

territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

reçues nettes soumises à la contribution 2,50%

ous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).  
Les notices des liaisons fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

om et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

ML  
1 PLACE DE LA REPUBLIQUE  
R CLAUDE JOYE  
9590 ST SYMPHORIEN SUR COIS  
Tél:

Tél:

om et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant:

N° d'agrément du CGA

Date: Lieu AVEIZE

Qualité et nom du signataire:

Signature

Tél:

pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre deux taux en annexe libre de la liaison fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1  
1

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 8

N° SIRET 5 3 3 9 3 5 4 4 1 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL RESTAURANT RIVOLLIER

ADRESSE (voie)

LE BOURG

CODE POSTAL

69610

VILLE

AVEIZE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES

901

PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

902

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS

CORRESPONDANTES

903

2

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES

904

PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

1 000

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS

CORRESPONDANTES

904

1 000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

VOUTE

Prénom(s)

GUILLAUME

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

500

Naissance :

Date

180987

N° Département

69

Commune

LYON

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

CROIX SENARD

Code postal

69590

Commune

LA CHAPELLE SUR COISE

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

TOMAS

Prénom(s)

NORBERT

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

500

Naissance :

Date

250985

N° Département

69

Commune

LYON

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

LE BOURG

Code postal

69610

Commune

AVEIZE

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.  
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL RESTAURANT RIVOLIER

Exercice ouvert le : 01/10/2017

et clos le : 30/09/2018

Néant 

Durée en nombre de mois

1 2

## I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	448 447
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>	<b>448 447</b>

## II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	92
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	1 534
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	13 309
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>	<b>14 934</b>

## III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	149 915
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	83 348
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	19 362
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	4 664
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>	<b>257 288</b>

## IV- Valeur ajoutée produitean

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	206 093
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).			

## Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	448 447	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence	024	01/10/2017	160	30/09/2018
Date de cessation				

## VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :	376	4
dont apprentis	657	1
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F   REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes épongesées				d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e		
				f		
				g		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				h		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				i		
Montant des revenus répartis (5)				j		
						Total (a à h)

G | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

m, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)  
 \* SARL, tous les associés ;  
 \* SCA, associés gérants ;  
 \* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ;  
 \* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
2	3			4	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1 VOUTE GUILLAUME CROIX SENARD		500	2017	1 400			
LES ROCHEZ DE CHEZ GRANGES 69590 LA CHAPELLE							
1 VOUTE GUILLAUME CROIX SENARD		500	2018	16 600			
LES ROCHEZ DE CHEZ GRANGES 69590 LA CHAPELLE							
1 TOMAS NORBERT LE BOURG		500	2017	1 400			
59610 AVEIZE							
1 TOMAS NORBERT LE BOURG		500	2018	16 600			
59610 AVEIZE							

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I   CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION	
REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les IDS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Procéssions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise SARL RESTAURANT RIVOLLIERAdresse de l'entreprise LE BOURG

69610 AVEIZE

Néant Numéro SIRET \* 5 3 3 9 3 5 4 4 1 0 0 0 1 4Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le <u>3 0 0 9 2 0 1 8</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 0 0 9 2 0 1 7</u>
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
<b>ACTIF</b>					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	<b>010</b>	146 000	<b>012</b>	146 000
	Autres *	<b>014</b>		<b>016</b>	
Immobilisations corporelles *		<b>028</b>	156 646	<b>030</b>	110 662
Immobilisations financières *(1)		<b>040</b>	3 260	<b>042</b>	45 984
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	305 906	<b>048</b>	3 260
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	<b>050</b>		<b>052</b>	195 244
	Marchandises *	<b>060</b>	8 300	<b>062</b>	201 021
	Avances et acomptes versés sur commandes	<b>064</b>	7 928	<b>066</b>	8 300
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	<b>068</b>	9 420	<b>070</b>	6 766
	Autres *(3)	<b>072</b>	43 064	<b>074</b>	7 928
	Valeurs mobilières de placement	<b>080</b>		<b>082</b>	548
	Disponibilités	<b>084</b>	14 707	<b>086</b>	9 420
	Charges constatées d'avance *	<b>092</b>	2 606	<b>094</b>	8 106
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	86 025	<b>098</b>	12 859
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	391 931	<b>112</b>	18 423
	<b>PASSIF</b>				
CAPITAUX PROPRES					
	Capital social ou individuel *			<b>Exercice N NET 1</b>	<b>Exercice N-1 NET 2</b>
	Ecart de réévaluation			<b>120</b>	10 000
	Réserve légale			<b>124</b>	10 000
	Réserves réglementées*			<b>126</b>	1 000
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		<b>131</b>	<b>130</b>	1 000
	Report à nouveau			<b>132</b>	51 713
	Résultat de l'exercice			<b>134</b>	63 934
	Provisions réglementées			<b>136</b>	22 942
	<b>Total I</b>			<b>140</b>	12 221
	Provisions pour risques et charges			<b>142</b>	5 951
	<b>Total II</b>			<b>144</b>	7 301
DETTES (4)					
	Emprunts et dettes assimilées			<b>146</b>	82 235
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			<b>148</b>	48 274
	Fournisseurs et comptes rattachés *			<b>150</b>	67 197
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	<b>169</b>	14 557	<b>152</b>	36 610
	Produits constatés d'avance			<b>154</b>	6 404
	<b>Total III</b>			<b>156</b>	158 484
	<b>Total général (I + II + III)</b>			<b>158</b>	240 719
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	<b>193</b>		(4) Dont dettes à plus d'un an	<b>195</b>
	(2) Dont créances à plus d'un an	<b>197</b>		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	<b>182</b>
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	<b>199</b>		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	<b>184</b>

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégations

Deductions

Déficits

					Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
					L3 0 0 9 2 0 1 8	L3 0 0 9 2 0 1 7
Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	448 306	357 448	
Production vendue	biens services *	215	214			
Production stockée *	( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )	217	218	141		
Production immobilisée *			222			
Subventions d'exploitation reçues			224			
Autres produits			226			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		230	13 401	18 829	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			232	461 848	376 277	
Variation de stock (marchandises) *			234	149 915	119 087	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			236	(1 534)	(1 789)	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			238			
Autres charges externes * : ( dont crédit bail : - mobilier - immobilier )		240				
Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )	243	1 426	242	122 017	127 373	
Rémunérations du personnel *			244	3 213	3 283	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			250	104 499	90 856	
Dotations aux amortissements *			252	11 030	8 082	
Dotations aux provisions			254	16 035	16 253	
Autres charges ( dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * )	259		256	30 205		
( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	260		262	4 664	1	
	Total des charges d'exploitation (II)		264	440 043	363 147	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	21 805	13 130	
Produits financiers			280			
Produits exceptionnels			290	5 210	7 825	
Charges financières			294	1 417	2 911	
Charges exceptionnelle ( dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) )	347		300	431	5 845	
( dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D) )	348					
Impôts sur les bénéfices *			306	2 224	(22)	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	22 942	12 221	
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	22 942	314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
Provisions non déductibles *			322			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	3 424		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	249	3 976		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			251			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 tercies)	127	997
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovative (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. diodecies)	991	342
Divers (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655					7 515

## RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1  
Déficit col. 2

352 22 827 354

Déficit de l'exercice reporté en arrière :  
(Entreprises I.S. seulement)

356

Déficits antérieurs reportables : \* ..... dont imputés sur le résultat :

360

## RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

370 22 827 372